

déposées ici en garantie—lorsque les restrictions de crédit sont entrées en vigueur, il y a trois ans—nous sommes prêts, par exemple, à acheter vos obligations, mais au lieu de payer \$1,700,000 nous allons payer \$1,100,000. A ce moment-là, les obligations du Canada se vendaient, non pas au pair, mais en bas du prix qu'avaient payé ceux qui avaient acheté des obligations du gouvernement. Et les banques qui menaient dans ce temps-là sont encore celles qui mènent présentement. Et, quand je dis que l'ensemble des Canadiens ont été obligés de mettre en garantie ces obligations gouvernementales dans des banques à charte, c'est un fait, les obligations sont là, et les banques peuvent, à n'importe quel moment du jour dire à l'emprunteur: Ton obligation, nous la gardons parce que ton crédit nous ne l'acceptons plus.

On peut faire couper son crédit du soir au matin, ou dans l'espace de dix minutes. Cela est le système bancaire actuel.

Quand j'entendais, au «comité des banques», des banquiers, des vice-présidents de banques et des gérants généraux de banques nous dire qu'ils avaient un seul intérêt, celui d'aider la nation canadienne et le petit peuple et qu'en leur permettant d'augmenter le taux d'intérêt cela leur permettrait d'aider davantage les petits, monsieur le président, ce n'est pas de cette façon-là qu'on aide les petits, qu'on sert le bien commun du peuple canadien, du Canada.

On discute pendant des heures sur des balivernes, et le système financier, on ne prend même pas la peine de s'en rendre compte et encore moins de l'étudier en vue de l'amender et le mettre au pas des réalités présentes. C'est tellement vrai que si nous arrivons ici en cette Chambre avec des scandales—l'évasion de Rivard, Gerda Munsinger et d'autres comme cela—la tribune des courriéristes parlementaires, là-haut, serait remplie à craquer, cela serait important; mais quand il s'agit du sang économique d'une nation, du contrôle d'une nation par les contrôleurs, les manipulateurs d'argent et de crédit, cela n'est pas important, c'est orthodoxe de continuer dans le système et dans les sentiers où nous sommes présentement.

Monsieur le président, les journaux importants sont contrôlés par cette patente financière. Ils ne peuvent même pas dire ce qu'ils pensent, mais ce que la finance leur dit de dire, et c'est pour cela qu'elle empoisonne non seulement le gros public, le petit travailleur dans les rues, non, mais nos universitaires à même ces choses-là, à même ces journaux, qui sont en circulation. Elle ne vise seulement qu'à réaliser des profits et essayer de contrôler, d'écraser celui qui ne veut pas suivre l'orthodoxie, le système financier présent.

Monsieur le président, les créditistes ont raison de réclamer des amendements. Cette année, les amendements qui seront adoptés dureront dix ans, car le renouvellement de la charte des banques sera pour une période de dix ans. Allons-nous donner encore dix ans de pouvoir à ceux qui contrôlent l'argent et le crédit? Allons-nous leur laisser entre les mains, encore, cette arme qu'est la finance, cette arme qui fut combattue non seulement ici au Canada mais même aux États-Unis par d'anciens présidents américains que j'ai déjà cités en cette Chambre et qui disaient: Nos ennemis, ce ne sont pas les armées, non, ce sont les financiers!

Ici, au Canada, quels sont nos véritables ennemis? Les Américains? Non. Le fait que les Anglais ne parlent pas français et les Français ne parlent pas anglais? Non. Nos ennemis au Canada, et ceux qui sèment la zizanie et qui profitent des divisions et des mésententes, ce sont justement les financiers qui, eux, n'ont pas de langue. Leur système monétaire n'a pas de religion non plus, les piastres n'ont même pas de couleur et surtout pas de cœur.

Une voix: Vous devriez convaincre l'honorable député de Lapointe (M. Grégoire).

M. Caouette: Laissons à l'honorable député de Lapointe la responsabilité de ses actes. C'est lui qui répond de ses actes. Nous sommes au moins démocrates dans ce sens-là.

M. Grégoire: Je suis capable de répondre de mes actes, ce que ne peut pas faire le secrétaire parlementaire du ministre des Finances.

M. Caouette: Seulement, exigeons donc; nous n'avons pas besoin d'exiger, car nous n'avons qu'à passer les lois pour dire aux banquiers: Vous avez le droit de faire ceci, mais vous n'avez pas le droit de faire cela! Il n'y a rien de plus facile que de dire à la Banque du Canada: Vous allez financer le secteur public! Puis, tout crédit qui viendra au monde sera créé par la Banque du Canada pour servir le secteur public.

• (8.50 p.m.)

Les banques à charte n'auront pas le droit de multiplier ce crédit-là par 12.5. Par ailleurs, dans le secteur privé, qu'elles continuent à avoir les droits qu'elles ont présentement en déposant à la Banque du Canada afin que nous ayons une sorte de contrôle de notre système monétaire. On n'a pas besoin de se nationaliser pour cela. On n'a simplement qu'à utiliser ou à user de son meilleur jugement pour mettre cette finance-là au service, non pas du Parlement, mais des citoyens canadiens.